

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2845 - MERCREDI 22 FÉVRIER 2017



Les évêques catholiques au sortir de l'audience avec le chef de l'État

NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

Joseph Kabila toujours en attente des propositions du Rassemblement

Le chef de l'État continue d'attendre qu'on lui fasse la proposition de trois personnalités parmi lesquelles il en choisira une pour être nommée Premier ministre. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'il a eu lundi avec une délégation des évêques catholiques. Pour Joseph Kabila, à en croire l'abbé Donatien Nsholé (premier secrétaire général de la Cénco) qui s'est confié à la presse à l'issue de l'audience, 95% de ce qui devrait être fait a été réalisé et il faudra qu'on aille vite afin de vider les points inscrits à l'agenda des négociations.

Néanmoins, selon la source, le président de la République s'est dit convaincu que les choses pourront aller dans le bon sens si le président du Conseil des sages du Rassemblement venait d'être élu.

Il a exhorté les parties prenantes à tout faire pour en finir avec les discussions du Centre interdiocésain.

Page 13

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Le cardinal Laurent Monsengwo exhorte les parties prenantes à plus de responsabilité



Cardinal Laurent-Monsengwo

L'archevêque de Kinshasa a, dans communiqué publié le week-end dernier, invité les acteurs politiques congolais à faire preuve de sagesse, de retenue, d'esprit démocratique pour résoudre la question relative à la désignation du Premier ministre et aux autres questions connexes. Il a stigmatisé leur « velléité politique » ainsi que « la turpitude de leurs choix qui conduisent au blocage des institutions ».

Tout en précisant que l'Église catholique ne joue qu'un rôle de médiateur dans les discussions du Centre interdiocésain, le cardinal Laurent Monsengwo a exhorté les participants à faire preuve de responsabilité et de patriotisme afin de « décanter la crise qui risque de mettre en péril la tenue des élections prévues pour la fin de cette année selon les accords de la Saint-Sylvestre ».

Page 13

ONEM

Lancement du Programme Emploi diplômé à Kinshasa-est



Au milieu, le vice-ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale

La cérémonie, organisée le 18 février sur le site de l'Office national de l'emploi (Onem), dans l'enceinte de la maison communale de Maluku, a permis le placement en stage dans le nouveau Domaine agro-industriel et pastoral de la Nsele (New DAIPN), des diplômés qui ont été sélectionnés à l'issue d'un concours organisé dans le cadre de ce programme.

Après le placement de plus ou moins mille cinq

cents stagiaires entre juin et décembre 2016 dans quarante entreprises, à travers une centaine de filières d'emploi, le Programme Emploi-Diplômé s'est enfin tourné vers le secteur agro-alimentaire avec la société New DAIPN qui avait exprimé auprès de la coordination de ce programme le besoin d'être pourvue en stagiaires.

Page 12

AFFAIRES FONCIÈRES

Toges Noires salue l'organisation des journées portes ouvertes

Dans un communiqué du 20 février 2017, l'Organisation de défense et de promotion des droits de l'homme ainsi que développement démocratique « Toges Noires » s'est réjouie d'apprendre l'organisation des journées portes ouvertes sur les spoliations d'immeubles publics et privés.

Cette action décidée par l'actuel Ministre des affaires foncières vise à mettre hors d'état de nuire tous les groupes d'individus qui s'adonnent à la spoliation d'immeubles appartenant à autrui et à l'État, principalement dans la ville-province de Kinshasa.

LONG qui dispose du rapport d'enquête des ONGDH sur les spoliations d'immeubles à Kinshasa qualifiant les spoliations d'immeubles de « crimes d'État », a manifesté son souci de contribuer au démantèlement du réseau de malfaiteurs spécialisé dans ces genres d'abus.

Page 14

ÉDITORIAL

Du calme !

Que la réduction brutale des ressources financières de l'Etat due à l'effondrement temporaire des cours du pétrole sur les marchés mondiaux provoque un profond malaise au sein de la société congolaise n'a rien de surprenant, ni d'ailleurs d'inquiétant. Ceci pour la simple raison que l'on s'achemine vers une stabilisation durable de ces mêmes cours à un niveau raisonnable et que, par conséquent, la trésorerie de l'Etat devrait s'améliorer sensiblement dans les mois à venir.

Ceci étant dit il importe au plus haut point de rassurer le peuple congolais qui se pose de plus en plus de questions auxquelles personne, ou presque, ne répond réellement. Car le redressement attendu des finances publiques ne produira des effets positifs que si l'opinion publique a le sentiment, voire même la conviction, que des difficultés présentes peuvent naître à court terme de grands progrès en dépit des apparences.

La Conférence sur la création du Fonds bleu qui se tiendra dans un peu plus de deux semaines à Oyo et qui réunira les douze pays du Bassin du Congo le prouvera à la face du monde : l'Afrique centrale, au sein de laquelle le Congo occupe une place éminente, va effectuer dans le très proche avenir un bond en avant spectaculaire grâce à la mise en exploitation raisonnable et raisonnée de ses immenses ressources naturelles. Et chacun de nous, à la place qui est la sienne dans la société, en tirera un bénéfice personnel qui lui permettra très vite de vivre mieux, de vivre bien.

Dans un pareil contexte les pouvoirs publics, du haut en bas de l'échelle administrative, devraient se fixer comme objectif d'expliquer aux citoyens pourquoi la crise présente n'aura qu'un temps, pourquoi l'économie du pays repartira de l'avant dans les prochains mois, pourquoi des difficultés actuelles naîtront de grands progrès, pourquoi donc le calme, la paix sociale doivent à tout prix être préservés. Jamais autant qu'aujourd'hui la pédagogie n'a été aussi importante si l'on veut éviter que le malaise social génère des tensions destructrices.

Nous n'avons évidemment pas de conseils à donner aux autorités congolaises mais il nous paraît évident que ce travail devrait être amplifié sans délai.

Les Dépêches de Brazzaville

REVENDEICATION

La douane appelle la tutelle à un climat de paix



Une vue de la salle lors de l'assemblée générale extraordinaire (DR)

Les travailleurs des douanes réunis en assemblée générale extraordinaire le 20 février, ont invité le ministre des Finances et du budget à surseoir les notes de services portant nomination des cadres de la direction des douanes, en attendant le dénouement définitif de la situation.

« Pendant que nous avons accordé à la tutelle un délai pour examiner de commun accord les recommandations formulées à l'issue de notre assemblée générale du 16 février, force est de constater que le ministère veut faire un passage en force en prenant une note demandant l'organisation des passations de service », indique le communiqué final sanctionnant l'assemblée générale extraordinaire des travailleurs des douanes tenue le 20 février à Brazzaville.

A l'issue de leur dernière assemblée générale extraordinaire, les travailleurs des douanes exigeaient à la tutelle de leur restaurer la redevance informatique (RDI), conformément à la

loi des finances exercice 2013.

« La RDI a été créée parce que le fonds de roulement que le ministère nous affectait ne répondait pas. C'est une taxe qui n'est même pas reconnue au niveau de la comptabilité du Trésor public. Elle nous permettait d'acquiescer notamment du matériel informatique puis de répondre à certaines exigences administratives », a expliqué le président du syndicat des travailleurs des douanes, Juste Macaire Bidingou.

A propos des notes de service, Juste Macaire Bidingou a fait savoir qu'il y a des tâches, du point de vue réglementaire, que la tutelle devra respecter. « D'habitude, le ministre nomme les directeurs centraux, les chefs

de service de la direction générale, les chefs des bureaux principaux. Les chefs de section, les divisionnaires et les subdivisionnaires sont nommés par le directeur général. Curieusement, nous avons constaté que le ministère a nommé des gens à tous les niveaux et avec beaucoup d'erreurs. Car, certains promus ont déjà été admis à la retraite d'autres par contre, sont en formation », a-t-il déploré.

Le retrait sans délai de tous les cadres et agents non douaniers à des pôles et postes stratégiques et techniques, le déploiement par l'administration des douanes de tous les travailleurs mis en chômage forcé figurent également parmi les recommandations prises. Dépassé le 5 mars prochain, une grève sera lancée sur toute l'étendue du territoire, ont ainsi conclu les communiqués finaux desdites assemblées.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MISE EN ŒUVRE DE L'APV/FLEGT L'administration forestière renforce ses capacités

La ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo, a signé le 21 février à Brazzaville, un contrat de prestation de service avec le directeur du bureau d'études Terre environnement aménagement (TEREA), Benoît Demarquez.

L'objet de cet accord est de renforcer les capacités des agents de cette administration évoluant dans les départements, en leur dotant d'outils susceptibles d'effectuer les contrôles de terrain, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire (APV/ Flegt) en République du Congo. Le coût des prestations s'élève à 445.778.834 FCFA pour une durée de près de deux ans. « Les agents des eaux et forêts, principaux bénéficiaires de ce renforcement des capacités, doivent améliorer leur image ternie par les multiples doléances des usagers. Ces réformes sont importantes pour une véritable dynamique de diversification de notre économie et de croissance durable », a déclaré Rosalie Matondo.

D'après cette dernière, ce contrat renforce les initiatives précédentes amorcées dans le cadre du projet forêt et diversification économique puis de la coopération bilatérale avec les organismes et institutions internationales (FAO, Pnud, OIBT, UE, GIZ...).

Intervenant pour sa part, le directeur de TEREA, Benoît Demarquez a souligné que le contrôle de la légalité ne peut être assuré depuis Brazzaville, mais se doit de l'être à partir des directions départementales, proches du terrain, et disposant d'une connaissance fine du contexte et des entreprises intervenant dans leur circonscription. « Le succès du Flegt au Congo ne se fera pas sans une implication forte de ces administrations qui ont un rôle majeur, et qui, malgré les efforts consentis et les appuis dont elles ont pu bénéficier, n'ont pas encore tous d'outils pour s'assurer du respect d'une grille de légalité », a-t-il indiqué.

Rappelons que l'Accord de partenariat volontaire (APV)/ FLEGT est un accord international bilatéral entre l'Union européenne et un pays exportateur de bois, dont le but est d'améliorer la gouvernance forestière du pays et de s'assurer que le bois importé dans l'Union européenne remplit toutes les exigences réglementaires du pays partenaire. C'est en 2010 que le Congo a signé l'APV/Flegt avec l'Union européenne.

Lopelle Mboussa Gassia

CONGO-BANQUE MONDIALE

Des discussions pour l'extension du portefeuille des projets de développement

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a lancé ce mardi 21 février un atelier national sur la revue de performance du portefeuille de la Banque mondiale au Congo.

Pendant deux journées, les deux parties vont tenter de définir de nouvelles stratégies pour renforcer la mobilisation des ressources domestiques, rationaliser les dépenses et accélérer les réformes visant la compétitivité et la diversification économique.

La revue de portefeuille de la Banque mondiale au Congo qui se tient du 21 au 22 février, est placée sous le thème : « redynamisation du partenariat entre la République du Congo et la Banque mondiale ». Elle coïncide avec le lancement des travaux par le gouvernement d'un nouveau Plan national de développement (Pnd) 2017-2021.

D'après Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérateurs de la Banque mondiale (BM) au Congo, ces travaux en ateliers thématiques constituent l'opportunité d'une réflexion approfondie sur l'orientation à donner à l'engagement de la BM.

L'initiative intervient à un moment où les défis sont importants, les ressources publiques de l'Etat ou des partenaires techniques et financiers ne sont plus suffisantes pour financer les différentes activités de développement.

« Il importe d'aller au-delà de la simple revue de la performance du portefeuille de projets pour mener une réflexion plus globale visant un bilan constructif de notre travail commun ; en dégagant des perspectives propres à soutenir le développement et l'émergence du Congo ; en renforçant la collaboration à tous les niveaux », a souhaité Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Les indicateurs macroéconomiques du Congo à l'instar des autres pays sub-sahariens, ne sont pas favorables, a décrié Emmanuel Pinto Moreira, coordonnateur des programmes à la Banque mondiale.

« Il faut un ajustement fiscal ; s'attaquer aux dépenses hors budget ; mobiliser des ressources domestiques ; encourager le financement d'un développement de l'agriculture et des TIC ; favoriser un appui aux secteurs sociaux pour préserver et renforcer les acquis », a indiqué Emmanuel Pinto

Moreira.

A propos des secteurs sociaux, ajoute l'expert de la BM, les progrès en matière de santé et d'éducation sont en train d'être érodés par la situation financière difficile de l'Etat, le non décaissement des fonds de contrepartie aux projets et les faibles taux d'exécution budgétaire. Une analyse partagée par la partie congolaise, car pour la ministre Ingrid Olga Ebouka-Babackas, le gouvernement congolais et son partenaire sont conscients de la conjoncture économique actuelle ainsi que de l'amenuisement généralisé des financements.

« Pour franchir cet obstacle, la réponse doit venir de notre partenariat, à travers la mise en œuvre de politiques sectorielles pertinentes, plus efficaces et performantes », a admis à l'ouverture des travaux la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale.

Lors de la clôture ce mercredi, l'on saura si les deux parties sont favorables à un possible ajustement budgétaire. Pendant cette phase il conviendrait de veiller à ne pas détériorer les indicateurs sociaux, ni détruire les fondements de la croissance économique à long terme...

Fiacre Kombo

SALON DES MÉTIERS DU BOIS

Le public brazzavillois savoure le génie des artisans nationaux

Exposés sous les tentes dans l'enceinte du siège de la Préfecture de Brazzaville, les meubles en bois massif et les objets d'art suscitent l'admiration des visiteurs. Ces œuvres réalisées avec finesse sont le fruit du génie des artisans congolais qui défendent mordicus leur savoir-faire.

C'est à la faveur du Salon des métiers du bois, initié par le ministère en charge des Petites et moyennes entreprises (PME) que le public a eu l'opportunité d'apprécier le sens de créativité et le talent des artisans nationaux. Certains des meubles en bois présentés au public ressemblent à ceux fabriqués dans les ateliers d'Europe, d'Amérique ou d'Asie. Pour le responsable des foires et expositions des salons de l'artisanat à l'Agence nationale de l'artisanat, Justin Sikoula, ces produits permettent aux Congolais de prendre conscience du talent des artisans nationaux. « L'artisanat reste un sujet d'actualité. S'il n'est pas encore un enjeu politique, il demeure un enjeu d'influence économique. C'est pour dire que depuis l'ouverture, les choses se passent bien. Il y a de bonnes ventes », confie-t-il.

Et de poursuivre : « Nous avons commencé avec la filière bois et nous irons vers d'autres corps de métiers. L'agence fédère beaucoup d'associations professionnelles. Il y a les coiffeurs, les sculpteurs, les menuisiers, les couturiers... ». À côté des meubles en bois, se greffent des stands d'objets d'art (colliers, bagues, gourmettes, bracelets, statuette, etc.). L'un des exposants, le sculpteur Joseph Diabakana évoque la particularité de ses œuvres.

« Nous utilisons des racines mortes d'arbres, du bois mort et des souches, ainsi que des débris de végétaux. En principe, ce n'est pas moi qui sculpte, c'est la nature. À partir de ce que la nature nous présente, nous créons quelque chose », explique-t-il.

Joseph Diabakana offre aux visiteurs du salon une gamme variée d'œuvres en forme de caméléon, d'oiseau et d'autres espèces animales qui selon lui attirent la curiosité des visiteurs. « Nous constatons l'engouement des visiteurs. Nous sommes cependant un peu déçus du fait que certaines personnes pensent que les œuvres d'art sont mystiques. Nous ne faisons que de l'art qui n'a rien à avoir avec un mystère », précise-t-il.

Pour sa part, Jolivet Bikouta, l'un des visiteurs, se félicite de cette exposition-vente. « Il s'agit ici de l'art pur. Je suis fier parce que c'est l'émanation des Congolais. Tout ce que je vois atteste que les artistes congolais ont du talent à vendre à l'extérieur du pays. Nous suggérons seulement qu'ils soient soutenus par les pouvoirs publics et les partenaires », dit-il.

Christian Brice Elion

Un succès en termes de fréquentations et chiffres d'affaires

La première édition du salon des métiers du bois a fermé ses portes le 20 février dernier. L'heure est au bilan : de quatre millions de chiffre d'affaires en termes de ventes attendues, les artisans ont pu réaliser plus de douze millions (12.515.000f) et de deux mille visiteurs attendus en dix jours, le salon a mobilisé environ cinq mille visiteurs.

Rosine Bénie Sita est une artisane créatrice de mode, elle tient un stand de colliers, de sacs en perle et d'autres articles de décoration fabriqués en bois. Pour elle, cette première édition est riche en expérience surtout en matière d'affaires. « Tous les jours les gens venaient voir nos produits, pour acheter et parfois pour faire d'autres commandes », a-t-elle confié.

Nous sommes organisés en deux groupes, nous dit Beaujolin Mbemba, le groupe filière bois de Brazzaville et Congo-meuble. « Les membres du gouvernement sont passés, ils nous ont appréciés par rapport à nos talents. Le Premier ministre a même acheté un ensemble de table », s'est réjoui cet artisan.

De manière générale, cette première édition est considérée, par les participants, comme une « grande » école qui, d'après eux, leur permettra de corriger les imperfections constatées. Pour justifier les prix des objets que



Des membres du gouvernement appréciant les meubles (DR)

certain visiteurs estiment légèrement au-dessus de la bourse des Congolais, les artisans parlent du coût de la matière première (le bois). Outre l'accès aux produits du bois, « nous sollicitons la mise en place sur le marché de Brazzaville d'une galerie qui sera le miroir de l'exposition de la créativité des produits made in Congo, ainsi que des formations modulaires pour le renforcement de nos capacités professionnelles », a déclaré un représentant des artisans, Pedro Mayembe.

Du côté des autorités, c'est le même motif de satisfaction. A en croire le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat,

Serge-Gaston Mondélé-Mbouma, cette manifestation prouve à suffisance que les métiers du bois ont toutes leurs places dans les stratégies de diversification de notre économie congolaise, notamment dans la quête du « made in Congo », tant souhaité. « Ce bilan aussi éloquent que positif ne doit pas nous laisser indifférents des critiques sur la finition des produits et leur normalisation. C'est pourquoi, la prochaine édition dont j'affirme l'organisation l'année prochaine, à la même période et au même endroit, sera plus technique et très professionnelle que la première », a-t-il annoncé.

F.K.

SANGHA/EDUCATION

Les écoles ORA confrontées à d'énormes difficultés

La présidente du Collectif Baaka pour le Progrès (CBP), Melaine Rita Ngokia, a déploré, le 21 février à Brazzaville, le manque de soutien aux écoles ORA (Observer, Réfléchir, Agir), réservées aux enfants autochtones et bantus délaissés.

Les dizaines de ces écoles, actuellement basées dans le département de la Sangha au nord-Congo, sont financées par l'Unicef dont la récente aide financière date de janvier 2017. « Nous n'avons pas assez de subvention pour soutenir l'œuvre des trente-deux encadreurs. Donc, d'ici à la fin de l'année ces écoles pourront se fermer. Pourtant toutes regroupées peuvent compter jusqu'à mille trois cents élèves et un déficit d'au moins cinquante encadreurs », a affirmé Melaine Rita Ngokia.

Tout au moins, le premier trimestre de cette année a été financé par l'Unicef à travers un protocole d'accord entre l'institution onusienne et la mission catholique basée dans le département de la Likouala, représentée par le père Lucien.

En sa double fonction de coordinatrice des écoles ORA et présidente du Collectif Baaka pour le Progrès, elle ajoute également, la difficulté d'assurer la supervision de toutes ces écoles réparties sur trois axes, notamment

Mambili-Mokéko, Djaka-Matoto et Pokola-Kabo. Les trente-deux encadreurs des écoles ORA sont chargés d'inculquer aux enfants les notions élémentaires de l'enseignement de base avant leur entrée dans les écoles formelles. Mal ré-

munérés, ces encadreurs sont parfois payés en nature par les parents d'élèves. En contrepartie de leurs prestations, les parents offrent parfois à ces encadreurs des vivres telles que du poisson, de la viande de brousse et autres produits mangecomestibles pour leur survie. « Nous lançons un appel aux bienfaiteurs et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent pour le développement éducatif de notre pays à venir en aide à ces animateurs », a déclaré Melaine Rita Ngokia.

A en croire la coordinatrice des écoles ORA et présidente du Collectif Baaka, il faut environ 5.250.000 FCFA pour couvrir la

paye de ces encadreurs qui sont rémunérés à 75.000 francs le mois par personne. Par contre, l'aide financière apportée par l'Unicef s'élève à plus de deux millions de francs CFA.

Pour sauver les enfants de l'analphabétisme, l'expérimentation des écoles ORA a été lancée par la Fondation Frédéric pour assistance aux bambédjélé (FFAB) et le Collectif Baaka pour le Progrès (CBP), deux ONG locales, au regard de l'abandon des enfants par les parents et de l'éloignement des écoles primaires.

En effet, dans ce département les écoles primaires construites par l'Etat, il y a des décennies, sont actuellement éloignées de certains villages qui ont connu une véritable explosion démographique. C'est par exemple, le cas du village Matoto qui, sans école primaire regorge à lui seul plus de deux cents enfants bantus et autochtones.

Rappelons que cette méthode d'enseignement ORA, luttant contre l'illettrisme, est introduite au Congo, notamment dans la Likouala, au nord du pays, par des pères spiritains et relayée dans la Sangha par le Collectif Baaka (CBP). Les enfants autochtones sont instruits par leurs propres aînés. Ces écoles ne sont pas encore reconnues par le ministère de l'Éducation nationale.

Fortuné Ibara

UNICEF

La directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre en séjour de travail à Brazzaville

La nouvelle directrice de l'Unicef pour ces deux sous-régions de l'Afrique, Marie-Pierre Poirier, effectuée du 21 au 25 février sa première visite de travail en République du Congo, indique un communiqué de presse de l'Unicef

Pendant son séjour, Marie-Pierre Poirier participera à la réunion consultative de haut niveau sur la polio pour les pays autour du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria, Centrafrique, Tchad), ce 22 février au siège de l'OMS-Afro. Elle prendra également part à la mission de haut niveau de Gavi (Alliance mondiale pour les vaccins) en compagnie de la directrice exécutive de cette organisation, pour échanger avec les hautes autorités congolaises sur



Marie-Pierre Poirier, crédit photo DR

certaines mesures stratégiques urgentes à mettre en œuvre pour préserver les acquis du Congo en matière de santé conformément à la vision de l'émergence du Congo d'ici 2025, poursuit le communiqué de presse.

En effet, en 2015, le Groupe de travail inter institutions sur le financement de la vaccination a recommandé une mission de plaidoyer inter institutions (Secrétariat Gavi, OMS, Unicef, Banque mondiale, Fonds mondial) pour plaider en faveur du financement durable de la vaccination et de la santé en général. « En outre, Marie-Pierre Poirier fera une visite de plaidoyer ce 22 février auprès des ministres des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité ; de la Justice, des droits humains et la promotion des peuples autochtones et du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation », a annoncé le communiqué.

La directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre assistera enfin, le 24 février à la signature d'un accord entre la directrice exécutive de Gavi et le ministre des Postes et télécommunications, en présence de la ministre de la Santé et de la Population.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Milla dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

VILLAGE TONGO

De jeunes filles-mères désœuvrées formées aux techniques du maraîchage biologique

La Direction générale du développement local (DGDL) a, en partenariat avec l'ONG « Union pour des coopératives de développement d'Akwa-Opa » (Ucdao), organisé pendant quatre mois, une formation pratique sur les techniques culturales du maraîchage biologique, au profit des jeunes filles-mères désœuvrées. Objectif : former les jeunes filles-mères de Tongo (Lékoumou) et celles de Makoua (Cuvette) aux nouvelles techniques culturales du maraîchage afin qu'elles produisent et se prennent en charge.

Commencé le 27 septembre 2016, ce premier module de formation a été clôturé le 18 février, par le sous-préfet de Zanaga, Jean Jacques Hector Ngoto, en présence du comité du village et des populations en liesse.

Tongo est un village centre peuplé de plus de 2050 habitants, avec une importante population autochtone. Il est situé à 110 km de Sibiti et à 55 km de Zanaga.

Dans ce village à vocation agricole, dix jeunes filles-mères, dont deux autochtones ont suivi cette formation animée par Dominique Ngonu, un spécialiste en la matière. « Cette activité qui contribue au renforcement des capacités des acteurs locaux a été organisée sur une durée de quatre mois, au profit de dix jeunes filles-mères désœuvrées du village Ton-

go », a précisé la coordonnatrice du projet, Judith Blandine Emvoulou. Pendant quatre mois, ces apprenantes ont assimilé les techniques de base sur le maraîchage. Il s'est agi notamment de renforcer les capacités culturelles des apprenantes sur la pro-



Des jeunes filles mères après réception des kits (photo adiac)

duction maraîchère, en leur apportant de nouvelles connaissances sur la pratique du maraîchage biologique, sans utilisation d'engrais et de pesticides chimiques.

La formation proprement dite, s'est fondée sur des ateliers d'échanges d'expériences. Sur le plan pratique, a précisé le formateur, cet encadre-

ment a porté essentiellement sur la préparation du terrain ; la conception des planches ; le semis et l'entretien des plants ; le sarclage ; l'arrosage des planches, mais aussi et surtout la vente de la production.

De même, elles ont été édifiées sur

en ce qui concerne le maraîchage. Je suis très contente, parce que j'ai désormais un métier grâce auquel je vais subvenir à mes besoins et à ceux de mon fils. Je remercie infiniment le ministère de l'Aménagement du territoire et l'UCDAO pour

un métier à portée de main, je me ferai utile. L'argent que je trouverai de cette activité me permettra de m'équiper afin que je vive sans complexe comme toutes les autres filles », a affirmé cette fille autochtone d'une vingtaine d'années.

Pour mettre en pratique les connaissances acquises, ces dix jeunes filles-mères ont cultivé un champ maraîcher d'environ 2500m² de superficie, dans lequel elles ont cultivé le chou ; les concombres ; la pastèque ; la tomate ; l'aubergine violette ; le poivron ; le gombo ; la laitue et bien d'autres types de légumes.

Par ailleurs, pour garantir leur opérationnalisation et insertion, les porteurs du projet ont donné à chacune de ces jeunes filles-mères, un kit composé d'une brouette ; d'un arrosoir ; d'un râteau ; d'une fourche, d'un pulvérisateur ; d'une pelle ; d'une machette et de semences, financés par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. D'un coût global de 17.288.400 FCFA, et co-piloté par le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux et la Banque mondiale, à travers le Projet d'appui à la diversification économique (Pade), qui a contribué à 80% du coût du projet, ce dernier vise aussi à redynamiser de l'économie locale, en encourageant les initiatives locales, créatrices de richesses.

Firmin Oyé

la maîtrise des itinéraires techniques des cultures ; l'importance de l'eau et de la fumure pour les plantes ; la gestion du sol ; les techniques de semis, de repiquage et d'entretien des plants ; le compostage biologique et de lutte « bio ».

« Pendant quatre mois, nous avons appris beaucoup de choses

cette initiative », s'est réjouie Ruth Arielle Ntsiba, une jeune fille-mère bénéficiaire. Falonne Miété, jeune fille-mère autochtone, partage également la même joie avec sa consœur bantou, puisqu'ayant bénéficié toutes de la même formation. « Avant tout, je ne faisais rien du tout, je vivais difficilement. Maintenant que j'ai

VIE ASSOCIATIVE

Jean Paul Nzambi Dembikissi candidat à la présidence nationale de l'ADK

Réélu le 18 février à la tête de l'Association pour le développement du district de Kimongo (ADK), section Brazzaville, Jean Paul Nzambi Dembikissi a été désigné par la même occasion candidat au poste de président national pour succéder à Bernard Yves Mahoungou Massila, décédé en juin 2016.



Jean Paul Nzambi Dembikissi ; crédit photo Adiac

zaville », ont-ils déclaré dans une motion de soutien.

Prenant acte de ce soutien, le président réélu de la section de Brazzaville entend conforter le tissu social de la communauté de Kimongo afin de permettre à l'ADK d'entreprendre des actions liées au développement socioéconomique de ce district. Il a, par ailleurs, demandé aux ressortissants de Kimongo résidants à Brazzaville de participer massivement à l'assemblée générale du 1^{er} avril pour regarder ensemble l'avenir réel de l'association après le décès du président sortant. « Je dis grand merci aux membres de l'assemblée locale de Brazzaville qui ont bien voulu apporter un soutien à ma modeste personne pour la candidature au poste de président national. Je crois que j'ai pris acte, attendons de voir », a promis Jean Paul Nzambi Dembikissi qui est à la

tête d'un bureau exécutif communal de huit membres.

Les participants à cette assemblée dirigée par la présidente par intérim de l'ADK, Aline Sona, ont, par ailleurs, mis en place une commission de suivi et d'évaluation de trois membres, présidée par Joseph Mboungou Mbila ; et un conseil local de 31 personnes. Ils ont, enfin, pris une recommandation portant sur l'avenir de l'ADK. Selon eux, les assises du 1^{er} avril prochain ne pourront pas permettre de faire le bilan des 25 ans d'existence de l'ADK et d'en dégager les perspectives d'avenir. C'est ainsi qu'ils ont recommandé le réexamen des textes fondamentaux de l'association (statuts, règlement intérieur) ; la lutte contre les antivaleurs qui bloquent l'esprit d'initiatives libératrices des énergies. A cela, s'ajoutent la mobilisation des filles et fils de Kimongo pour favoriser l'unité des membres et créer une dynamique nécessaire et indispensable afin de garantir la promotion des cadres ainsi que leur participation aux activités de l'association, compte tenu de son caractère apolitique.

Rappelons que l'assemblée générale locale de Brazzaville était la dernière d'une série tenue dans les autres localités avant les assises nationales du 1^{er} avril, comptant pour l'élection du nouveau président de l'ADK.

Parfait Wilfried Douniama

Les Anciens collègues pilotes d'Eclair militent pour un soutien au ministre de la Jeunesse



La ministre Destinée Hermella Doukaga (au fond, au milieu) pendant l'entretien avec les jeunes du groupement des anciens collègues pilotes d'Eclair (DR)

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, et la délégation des Anciens collègues pilotes d'Eclair, conduite par son président, Prince Passy Tsatou, se sont entretenus, le 20 février, sur les questions relatives à la jeunesse, notamment à l'appui de ce groupement dans l'accomplissement de ses tâches.

Pour le président de ce groupement, « Nous pourrions mettre à sa disposition notre expertise, nos compétences acquises durant nos formations et quelques conseils en cas de besoin ».

Il a été aussi question, au cours de l'entretien, des problèmes que rencontre la jeunesse congolaise au niveau de l'emploi, des valeurs morales et de l'instruction civique. « Sur cette base, il suffit de faire montre d'un engagement sévère et d'être aussi rigoureux dans le travail que l'on fait. Je dirais qu'il n'est pas temps de manquer de foi ou d'être dans le désespoir. Je pense que chaque jeune à l'opportunité de s'épanouir si les problèmes sont bien posés et si les mesures financières peuvent les accompagner », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

AFRIQUE

1,4 million d'enfants menacés par la famine dans quatre pays

Selon Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), quatre pays d'Afrique (Nigéria, Somalie, Soudan du sud, Yémen) présentent de très forts risques de famine pour 2017. Ces situations sont dues à des conflits humains.

Au Soudan du Sud, où l'état de famine a déjà été déclaré par les autorités dans plusieurs zones du pays, plus de 270 000 enfants souffrent de malnutrition, 1 million de Sud-soudanais risquant, par ailleurs, la famine dans les prochains mois, selon la même source.

Ces personnes ont besoin d'une aide d'urgence pour ne pas mourir au Soudan du Sud. Et la situation risque d'empirer rapidement : la famine pourrait toucher un million de personnes dans les prochains mois. Le problème est encore plus large car la moitié des Sud-Soudanais n'ont pas un accès régulier à la nourriture.

Les agences humanitaires indiquent que cette situation est « causée par l'homme », à savoir par

la guerre qui ravage le pays depuis plus de trois ans. En effet, dans le nord du pays, les violences n'ont jamais cessé, malgré les accords politiques entre les deux parties en conflit. Des villages entiers ont été incendiés, des biens détruits.

« C'est une population qui vivait également grâce à l'élevage du bétail, volé dans beaucoup de zones. Les populations traditionnelles, qui vivaient dans les villages de sa production traditionnelle de sorgho, de lait, un peu de poissons et ainsi de suite. Ces gens-là vivent actuellement dans des zones marécageuses, sans aucun accès à la moindre nourriture », a expliqué Serge Tissot, représentant de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation à Juba.

Au Yémen, où une guerre civile fait rage depuis près de deux ans, 462.000 enfants souffrent de malnutrition sévère. La guerre oppose les Houthis, alliés aux partisans de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, aux forces loyales favorables au pré-

sident Abd Rabbo Mansour Hadi et soutenues par la coalition arabe, sur fond de crises humanitaires.

Dans le nord-est du Nigeria, où sévit le groupe islamiste Boko Haram, ce sont 450 000 enfants qui ne peuvent pas se nourrir décemment. Fews Net, le Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine, a noté que les régions les plus reculées de la province de Borno sont déjà frappées par la famine depuis la fin de l'année dernière. Le désastre pourrait empirer, les agences d'aide étant dans l'impossibilité d'atteindre les victimes, selon l'Unicef. La sécheresse en Somalie a laissé 185.000 enfants au bord de la famine et ils seront quelque 270.000 d'ici quelques mois, a mis en garde l'agence onusienne.

Le désastre pourrait empirer, les agences d'aide étant dans l'impossibilité d'atteindre les victimes, selon l'Unicef. Son directeur, Anthony Lake a appelé à agir vite. « Nous pouvons encore sauver de nombreuses vies », a-t-il dit.

Yvette Reine Nzaba

Vers la libre circulation des personnes

L'accord de principe du Gabon et de la Guinée-Equatoriale favorise la libre circulation intégrale au bénéfice de tous les ressortissants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

L'Afrique centrale a fait un petit pas vers la libre circulation des personnes grâce à l'engagement du président gabonais, Ali Bongo et de son homologue guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Cette mesure devrait profiter aux ressortissants des quatre autres pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Tchad). L'effectivité de cette mesure supprime donc les visas pour les ressortissants des six pays de la Cémac. La libre circulation des personnes dans l'espace Cémac reste toutefois conditionnée à la présentation « d'une pièce d'identité sécurisée (carte d'identité ou passeport biométrique) », précise le communiqué d'un récent sommet en Guinée équatoriale.

Relativement stables et prospères, les deux pays conditionnaient leur accord à ces documents biométriques ainsi qu'à la stabilisation des conflits régionaux (Centrafrique, Nord-Cameroun cible de Boko Haram...). Une mission de la Cémac se rendra dans l'ensemble des pays pour s'assurer de la mise en œuvre de cette décision.

En présence de la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, les chefs d'Etat de la Cémac avaient décidé lors d'un précédent sommet le 23 décembre à Yaoundé « d'accélérer la finalisation de la libre-circulation des personnes et des biens ». La libre circulation des personnes et des biens est un enjeu en Afrique, alors que le commerce intra-africain reste encore peu développé.

Josiane Mambou Loukoula

OFFRE D'EMPLOI

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'Immeuble CNSS, recherche une (1) secrétaire médicale bilingue (Français- Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet. Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail:

secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une (1) infirmière jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail:

secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.



Academic City College

Learn • Dream • Lead

Démarrage des Inscriptions 2017

Licence en Sciences

- Informatique
- Informatique industrielle

Licence Administration des Affaires

- Comptabilité
- Banque-finance
- Marketing
- Gestion des Ressources Humaines



● Prospectus et Frais du Formulaire de Demande: 50 USD
● Logement disponible

Autres Diplômes recevables

- Le Baccalauréat
- GCSE/GCE – 'A' Levels
- American High School Diploma / IB Diploma (Diplôme Américain de fin d'Etudes Secondaires)

Diplôme universitaire / BTS / Diplômes professionnels / Diplôme d'Etudes Supérieures en Gestion Commerciale

Les candidats titulaires des diplômes susmentionnés peuvent postuler pour la 2^{ème} ou 3^{ème} année conformément aux directives du NAB / NCTE. Ils sont appelés à prendre connaissance des directives relatives aux conditions d'admissibilité par rapport au programme concerné.

Bourse d'excellence jusqu'à 50%

Procédures d'inscription
Les candidats peuvent se procurer le formulaire de demande d'inscription auprès du service de scolarité de Academic City College
Ou
Télécharger le formulaire de demande d'inscription sur le site www.acoghana.com. À remplir et expédier par courrier électronique accompagné des pièces requises à l'adresse : info@acoghana.com
Ou
S'inscrire en ligne sur notre site : <https://acoghana.com/online>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas de nous contacter : Abena Ateaa Towers, Ring Road Central, Accra, Tél : +233 302 253630 /31

 info@acoghana.com

 www.acoghana.com





 [acoghana](https://www.facebook.com/acoghana)
 [acoghana](https://twitter.com/acoghana)
 +233 554264486

MUSIQUE CLASSIQUE

Un concert-requiem en hommage aux soldats russes péris dans un crash

Le concert livré par la chorale Chœur Sanctus du Congo a eu lieu le samedi 18 février au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville en présence de plusieurs ambassadeurs accrédités au Congo et des officiers généraux des Forces armées congolaises (FAC), conduits par le chef d'état-major général (Cemg), le général de division Guy Blanchard Okoi.

C'est dans le but de rendre hommage aux soldats russes qui ont succombé des suites du crash de l'avion Tu154 survenu, le 25 décembre 2016 ayant causé la mort des soldats de l'armée rouge que, Chœur Sanctus Dieu est amour (un chœur du Congo), a donné ce concert-requiem de musique classique. « Après le crash d'avion qui a été à l'origine du décès tragique du chœur de l'armée rouge, nous avons pensé qu'on ne pouvait pas rester indifférents, étant entendu que nous les avons considéré depuis longtemps comme nos modèles. Lorsqu'on perd un modèle, on perd la boussole. Il fallait se remettre et organiser ce concert », a déclaré Ghislain Wilson Elenga, directeur technique du chœur.

Pratiquant le style classique, gospel, folklore et variété, Chœur Sanctus Dieu est amour, a entamé le concert par les hymnes nationaux russe et congolais. Ensuite, des cantiques comme, Kyrie Eleison, Sanctus, Agnus Dei, Cantique de Jean Racine ; Rexx Tremedeta ; Lacrimosa ; Your voices Raise, Sing unto Go, When Thou hadst overcome, Alleluia du Messie, But Thanks et Chœur des soldats.

A propos du style, son directeur

technique a précisé qu'il est lyrique et beaucoup plus véhiculé par les Allemands et les Russes. « C'est beaucoup plus des chœurs masculins ; évidemment, il y a aussi des allemands et russes qui sont mixtes, on retrouve des hommes et des femmes ».

Présentant le chœur et ses différentes activités pour l'année en cours, la secrétaire adjointe Nondy Akouala, a annoncé que cette année, le Chœur Sanctus va organiser plusieurs concerts dans le cadre de la charité.

Créé le 04 décembre 2012 par les frères et sœurs passionnées de la musique classique, le chœur Sanctus est un groupe à caractère associatif qui rassemble en son sein des catholiques, protestants, évangélistes, salutistes et autres. Ainsi donc, au milieu de ce monde avide de sensations nouvelles, marqué par une époque obsédée par les divertissements de tout genre, le chœur Sanctus a choisi la musique classique, si étonnant, pour toucher les hommes en leur donnant des frissons exceptionnels par l'interprétation des œuvres des grands à l'instar de Mozart, Haendel, Verdi, Fauré, Bach, ...

Avec pour objectifs d'évangéliser, de sensibiliser, de secourir les



Les choristes de Chœur Sanctus Dieu est amour (DR)



Les invités au concert-requiem(DR)

hommes par le chant afin qu'ils retrouvent et trouvent leur vrai sens de vie et les guérir de différents maux ; en quatre ans et demi d'existence, Chœur Sanctus a déjà un riche palmarès. Il s'est produit à diverses manifes-

tations, parmi lesquelles : la soirée de gala marquant la fin du forum international sur le développement durable au Bassin du Congo en 2013 ; grand concert à l'institut français du Congo (IFC) en 2013 ; avec Mona Abel de la

diaspora au forum international sur les peuples autochtones d'Afrique centrale (Fipac Impfondo 2014) ; aux différentes fêtes françaises du 14 juillet à la Case de Gaulle et à la fête de la marine française en 2014.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 27^e journée, 1^{re} division

Charleroi rapporte un point de son déplacement à Genk (1-1). Blessé depuis le 20 janvier, Francis N'Ganga faisait son retour dans le onze de départ des Zèbres. A la 86^e, son centre est repoussé par la défense dans les pieds de Martinos qui égalise. Un très bon point pour le Sporting, qui conserve sa 6^e place, dernière qualificative pour les play-offs 1.

Italie, 25^e journée, 1^{re} division

Senna Miangué est resté sur le banc lors du match nul de Cagliari à Sampdoria (1-1). Le club sarde est 14^e avec 28 points et 14 longueurs d'avance sur le premier reléguable.

Turquie, 21^e journée, 1^{re} division

Associé à un Achille Webo intenable (4 passes décisives et 1 but), Thievy Bifouma a ouvert son compteur but lors du carton d'Osmanlispor sur le terrain d'Adanaspor (5-1). Impliqué sur le 3^e but de son équipe, Bifouma a marqué le 4^e à la 68^e, alors que les locaux avaient réduit le score : balle au pied à l'entrée de la surface, il est contré par un adversaire, mais le cuir arrive à Webo qui le remet à Bifouma d'une roulette subtile. Sur la gauche de la surface, l'ancien Bastiais marque du gauche. Remplacé



Servi par un Achille Webo des grands jours (ici au premier plan), Thievy Bifouma a inscrit son premier but en championnat turc. Et leur association a fait des étincelles (droits réservés)

à la 79^e, avant que Dzon Delarge ne rentre sur le terrain à la 87^e.

Avec ce succès, Osmanlispor, 5^e, revient à 7 longueurs de la 4^e place, qualificative pour la Ligue Europa.

Turquie, 21^e journée, 2^e division

Sans Chris Bakaki, non retenu,

Manisaspor bat Giresunspor (2-1). Et continue sa remontée au classement (14^e avec 20 points).

Ligue 1, 26^e journée

Fodé Doré est resté sur le banc lors de la victoire d'Angers sur Nancy (1-0). Aligné en défense centrale,

Tobias Badila a passé une mauvaise soirée. Pas vraiment aidé par ses coéquipiers les plus expérimentés (comme Alou Diarra), il a péché dans ses relances, presque systématiquement rendues à l'adversaire. Battu par Bamba sur l'unique but

du match, il semble accuser le coup physiquement. Rappelons qu'à ce stade de la saison, il a déjà dépassé son nombre de matchs disputés (19). Christ-Emmanuel Maouassa est resté sur le banc, alors que Yann Mabella était laissé à disposition de la réserve).

Sans Arnold Bouka Moutou, non retenu, ni Dylan Bahamboula, resté sur le banc, Dijon s'incline à Lyon (2-4) après avoir longtemps mené au score. Alan Dzabana n'était pas dans le groupe lyonnais.

Belle entrée de Jules Iloki qui dynamise l'attaque nantaise, jusqu'à bousculer à Metz (1-1). Lancé à la pause, c'est lui qui amène l'ouverture du score des Canaris.

Bryan Passi reste sur le banc lors de la victoire de Montpellier face à Saint-Etienne (2-1). Blessé, Morgan Poaty n'était pas dans le groupe. Brice Samba junior est resté sur le banc lors du succès de Marseille sur Rennes (2-0).

Sans Bradley Mazikou, laissé à disposition de la réserve, Lorient s'incline au Moustoir face à Nice (0-1).

Notons la victoire de Lille à Caen (1-0). Le premier succès de Franck Passi sur le banc des Dogues.

Camille Delourme

CONGO-TELEPHONIE

LA FONDATION MTN LANCE « Y'ELLO FORMATION NUMERIQUE ET BLOGGING » POUR LES ASSOCIATIONS ET ONG INSTALLEES EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Fondation MTN Congo en partenariat avec l'Association France Volontaires et ONU Volontaires a procédé, le 16 février à Brazzaville, au lancement du programme de formation en communication, appui aux volontaires et communicants des associations et organisations internationales, dénommé « Y'ello formation numérique et blogging » au profit des ONG et Associations installées en République du Congo.

Ce programme de six (06) modules sera développé pour une centaine de participants chaque jeudi, du 16 février au 23 mars prochains à la grande bibliothèque de l'université Marien Ngouabi.

Celui-ci permettra aux Organisations Non Gouvernemental (ONG) et aux Associations locales et internationales installées au Congo de s'approprier des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) comme nouvel outil de Communication et de Promotion de leurs objets et réalisations en République du Congo. Ce programme confirme le positionnement de la Fondation MTN Congo comme un partenaire de choix en matière de promotion des TIC en milieu Associatif et auprès des différentes parties prenantes en République du Congo.

A l'occasion de la cérémonie de lancement de ce programme, le directeur du Mobile Money de MTN Congo, M. Patrick Armand Attoungbre Ahoko kouadio, représentant le directeur général de la société MTN a donné la quintessence de cette formation.

Il a, à cet effet, expliqué qu'à travers les nouvelles technologies, les concepts de recherche, de curiosité, de découverte, d'observation, de documentation, de questionnement, d'apprentissage sont totalement d'actualité. Le représentant de MTN Congo a également fortement insisté sur la nécessité en besoins de réajustements et de mises à jour en termes de compétences et en termes de renforcement de capacités en matière des réseaux sociaux, de mondialisation de l'information et de l'internet. M. Attoungbre Ahoko kouadio a ainsi espéré qu'à travers cette initiative, les fondamentaux d'une communication « Corporate » verra le jour au regard du potentiel de réalisations des participants et qu'ils arriveront à mieux communiquer à travers le nouvel univers du numérique et du



digital qui s'offre à eux, poursuivant que MTN Congo est là pour les accompagner.

MTN Congo se veut être un acteur, un partenaire fiable et responsable à l'endroit des parties prenantes en matière de développement des TIC ici en République du Congo et le lancement du programme de formation « Y'ello formation numérique et blogging » en est une affirmation et un engagement », a-t-il fait savoir.

A l'issue de cette formation, a indiqué le représentant de MTN, les participants seront détenteur d'une certification en matière de communication de type digital et numérique. Il a ainsi supposé que, demain, les principes et la pertinence d'une communication de qualité sur les réseaux sociaux dans un monde digital et numérique n'auront plus de secret pour eux. Il a par ailleurs souhaité qu'il naisse un réseau d'ONG et Associations exerçant en République du Congo qui partagent à travers le monde les belles initiatives, les bonnes nouvelles, les réalisations accomplies et les découvertes faites au Congo, car le pays comme toute l'Afrique regorge des talents.

La Fondation MTN Congo a pour mission de contribuer au développement des communautés à travers la vulgarisation et la mise à disposition des nouvelles technologies au sein de l'écosystème congolais. Et en république du Congo, le réseau d'associations et ONG représentent au mieux les intérêts et les besoins de la société civile. Telle est le sens même de cette initiative, qui aura comme résultat attendu de faire connaître et mettre en évidence les réalisations sur le terrain, des Associations et ONG congolaises à travers le monde, via les différents supports et médias supportés par le numérique et le digital.

Pour sa part, le représentant de France volontaires aux Congo/RDC, M. Licius Karenzon s'est dit convaincu, que le développement durable du pays ne pourra être pérennisé que s'il

est précédé et accompagné des changements sociaux profonds, un changement citoyen et de comportement individuel, collectif, et sociétal pour le bien-être des populations.

Ce changement doit être porté par toutes les parties prenantes, notamment le gouvernement, la société civile, les entreprises privées, des universités mais aussi des individus. Pour y parvenir, l'investissement et le renforcement des capacités de tous ces acteurs est un levier qui conduit à la réussite de cette mission.

Il a rappelé que le développement durable prétend, en effet, prescrire les principes d'une meilleure gestion collective de la communauté avec pour premier enjeu l'adhésion éclairée et la participation des citoyens, qui implique assurément des efforts de communication et de médiation de la part des institutions susceptibles d'incarner ce projet dans ses divers aspects et de servir à sa réalisation.

Informé, sensibiliser, influencer les perceptions et les comportements, mobiliser et légitimer la mise en œuvre des politiques publiques sont autant d'objectifs inhérents à la communication institutionnelle et au développement durable.

M. Karenzo a mentionné que les enjeux d'une bonne communication pour les associations sont identitaires, informatifs, d'influences correctionnelles. « La communication permet de travailler sur l'image perçue, la notoriété, tout en consolidant sa crédibilité et l'impact de ses actions auprès du public et de ses partenaires qu'il soit institutionnel, technique ou financier », a-t-il souligné.

De son côté, le représentant du PNUD a déclaré, à cette même occasion que ce programme de formation en communication, destiné aux volontaires et communicants des associations et des ONG nationales internationales, permettra de renforcer les compétences techniques dans le domaine de la communication.

Il a expliqué que l'amélioration de la communi-

cation permettra à ces organisations de mieux présenter l'impact de leurs actions auprès du public et des partenaires. « Cela les aidera à atteindre leurs objectifs et les permettra de mieux contribuer au développement du Congo », a-t-il dit.

La Fondation MTN Congo peut dignement se positionner comme leader en matière de renforcement des capacités des parties prenantes et autres Associations et ONG, car en les rendant autonomes à travers la maîtrise des nouveaux outils numériques et digitaux en matière de communication avec pour objectifs, d'améliorer leurs capacités à communiquer, à développer le sens de la compétitivité, par conséquent leurs conditions économiques et sociales pour le compte des communautés bénéficiaires finales, elle remplit un devoir sociétal de choix, conforme à sa vision et mission.

La résultante pour la Fondation MTN Congo à travers ce programme de formation « Y'ello Formation Numérique & Blogging » et partenariat est finalement de bâtir un écosystème d'organisations apte à promouvoir le social congolais à travers une communication digitale et performante.

Le programme se déroulera en deux phases opérationnelles et décliné en six (6) modules de formation allant des processus et stratégies de communication, aux différents types de supports et plans de communication, la gestion des Médias, le Community Management, le Mobile & Web Marketing, la Communication de crise et l'éthique et le Fundraising ; l'objectif final étant la création d'un Annuaire / Blog regroupant l'ensemble des ONG et Associations locales et internationales présentes en République du Congo, aux fins de création d'une plateforme d'échanges d'expériences.

MTN, everywhere you go!

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire entame sa 7^e session ordinaire

Cette session ordinaire dite budgétaire a été ouverte le 17 février par Roland Bouiti Viaudo, député maire, président dudit conseil. L'ordre du jour des travaux qui vont se poursuivre jusqu'au 24 février est constitué de 8 points qui ont été présentés par son 2^e secrétaire Jean Jacques Moi-Bayonne.

Pendant 8 jours, les élus locaux vont plancher sur les points portant, entre autres sur : l'examen et l'adoption du rapport d'activités de l'inter session du bureau exécutif du conseil période du 24 septembre au 26 janvier 2017, l'examen et adoption du rapport de la commission équipement et travaux urbains sur le programme d'investissement exercice 2017 et du rapport de la commission économie et finances sur le projet du budget primitif exercice 2017 du conseil départemental et municipal, et la délibération s'y rapportant. Le point sur les divers concerne la présentation de la conseillère Kaba-Vélé née Mpan Suzanne qui remplace le conseiller Paka Roger décédé et l'information sur la réouverture du rond-point Raphaël Antonetti.

Dans son mot, le président du conseil a rappelé le contexte économique national dans lequel s'ouvre la 7^e session ordinaire, un contexte marqué par une crise aigüe occasionnée par la chute du prix du baril du pétrole source essentielle de développement du pays. Roland Bouiti Viaudo a rappelé les propos du président de la République qui, dans son message de vœux à la nation, soulignait que : « La situation de notre pays sera plus rude assurément plus rude en 2017 qu'elle ne l'a été en 2016 et 2017 sera de ce fait l'année de la vérité et de la rigueur. De ce fait, le président du conseil a invité l'assemblée locale à la prudence, l'ajustement des dépenses de leur collectivité à sa capacité réelle à mobiliser les ressources et à la rationalisation des choix budgétaires.

Pour ce qui concerne les projets de large intérêt communautaire notamment: le lancement des études sur le drainage des eaux pluviales sur les rivières communales en relation avec l'Agence française de développement (AFD); la mise en œuvre des contrats Etat-Averda sur la collecte et le traitement des ordures ménagères, puis la création d'un centre technique d'enfouissement des

contrat de désengagement et de désendettement qui a abouti à la mise en place d'un financement sur le drainage des eaux pluviales et l'aménagement des berges des rivières Tchinouka, Mfallo et Songolo».

territoire». Par ailleurs, évoquant la question de l'insalubrité, Roland Bouiti Viaudo a appelé les populations à faire montre de civisme en rendant son environnement propre et en prenant soin des quartiers pour



déchets; la construction des deux principaux marchés de la commune de Pointe-Noire à savoir le marché central et le marché de Tié-Tié, Roland Bouiti Viaudo a rassuré l'auditoire de la poursuite du dialogue entre le bureau exécutif du conseil et le gouvernement. Il a déclaré en substance: «C'est ici l'occasion d'exprimer la reconnaissance de notre conseil au gouvernement de la République pour les négociations engagées avec l'AFD dans le cadre du

Pour ce qui concerne le projet drainage des eaux pluviales, le président du conseil a invité les populations ayant occupé anarchiquement les emprises de ces rivières de les libérer en vue de la facilitation de la grande opération d'aménagement en perspective. Le maire a exhorté l'assemblée locale : «Ensemble sensibilisons les populations sur l'importance de cette opération d'aménagement et l'impérieuse nécessité de l'inscrire sur notre

permettre à la ville de retrouver son lustre d'antan. «En attendant d'obtenir de l'Etat les moyens conséquents pour assurer à grande échelle la collecte et le traitement des ordures ménagères, commençons au niveau de chaque ménage, de chaque parcelle, à entretenir notre environnement », a-t-il instruit poursuivant «Veillez rassurer la tutelle de la ferme détermination de notre conseil à moderniser Pointe-Noire à la rendre prospère et à accompagner, par ce biais, son Excellence Monsieur le Président de la République dans son projet de gouvernement La marche vers le développement.»

Et, s'appuyant encore sur les propos du président de la République qui déclarait dans son message de vœux : « Les difficultés sont faites pour être surmontées, les obstacles pour être franchis. Devant nous il n'y a rien qui ne puisse être surmonté, rien qui ne puisse être franchi», Roland Bouiti a indiqué que la crise financière est certes là, mais elle n'est que passagère parce qu'elle ne peut résister ni à l'épreuve du temps, ni à leur inébranlable volonté de la vaincre. « A nous d'écrire l'histoire de notre cité en inscrivant sur le territoire les équipements indispensables à la croissance économique et à l'amélioration continue du cadre de vie», a estimé le président du conseil.

Le chemin le plus rapide entre
POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
désormais un nom :



EquaFlight

SÉCURITÉ

EFFICACITÉ

CONFORT

**4 VOLS PAR JOUR
À PARTIR DE 34 000 Francs HT**



06 945 70 04

www.equafly.com



APPEL À CANDIDATURES

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute un agent pour le développement de ses activités.

01 - Intitulé du poste : ELECTROMECHANICIEN

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tous les systèmes mécaniques et électriques en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur, et des différents fournisseurs.
Assurer le Suivi de l'exécution des inspections de routine du système et équipement électromécaniques.
Assurer le Suivi de la réparation et maintenance journalières des équipements. Assurer le Suivi de la gestion du stock des pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports des maintenances.
Participer à l'élaboration des programmes d'activités.
Assurer le Suivi du programme de formation du personnel de la maintenance et mettre en évidence les indicateurs de performances y relatifs.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum.

Compétences requises:

Posséder les connaissances techniques

nécessaires utiles à l'exercice de son métier.
Maîtriser la langue anglaise.
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances ITC.

02 - Intitulé du poste : AGENT CHARGE DE L'INSTRUMENTATION

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tout le système d'instrumentation de la Centrale en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur et des différents fournisseurs.
Cogérer les contrats de Maintenance Globale.
Suivi de l'exécution des inspections de routine du système instrumentation et des équipements.
Suivi des réparations, et de la maintenance journalière des systèmes et des instruments.
Suivi de gestion du stock des instruments et pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports de maintenance.
Gérer le fichier du flux des pièces de rechange et en maîtriser les coûts. Gérer le fichier des interventions.
Contribue à assurer l'interface et la gestion des contacts avec les sociétés pour les activités.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5)

Instrumentation.
Avoir BAC +2/3 avec une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum en génie des systèmes industriels. Maîtriser la langue anglaise.

Compétences requises:

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances en ICT.

03 - Intitulé du poste : COST CONTROL

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Maîtrise des coûts du projet et production des rapports précis et rapides, vérification du rendement des coûts par rapport au plan.
Identification des zones de dépassement de budget potentiel nécessitant des mesures correctives. Evaluation des coûts de structure selon les coûts estimatifs existants et maîtrise des coûts documentés.
Exécution des mises à jour de l'allocation suivant les coûts documentés conformément à l'état d'avancement des travaux.
Maîtrise des plans contractuels d'approvisionnement et exécution des mises à jour de ces plans.

Analyse du gain et gestion de tous les rapports des coûts qui sont un support pour le reporting des coûts.

Profil requis :

Etre titulaire d'un BAC +2 ou Licence en Economie (de préférence).
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle des coûts.

Avoir une bonne connaissance en Economie Générale (Economie, Economie Planification et Contrôle, Estimation / budgétisation / analyse / contrôle des coûts).
Avoir la capacité de gestion de projet (Programme et budget, Préparation du rapport de clôture, Contrôle des coûts - Budgétisation).
Bonne connaissance de la langue anglaise.

04 - Intitulé du poste : ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller à la prise en compte impactant les contrats de services tout au long de leur cycle de vie. Faire des propositions des plans de progrès et formuler les plans d'actions.
S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements de niveau de service et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance).
Analyser et évaluer les résultats des indicateurs, proposer les plans d'actions et assurer le reporting. Faire le suivi budgétaire du contrat, veiller à ce que le service soit rendu.

Profil requis :

Etre titulaire d'un Master en Droit.
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration des contrats.

Compétences requises:

Connaissance du Contrat et du service contractualisé. Connaissance en contrôle de gestion.
Connaissance des mécanismes budgétaires.
Bonne connaissance de la langue Anglaise.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



NÉCROLOGIE



Laudes Martial Mbon, journaliste correspondant de presse, et la famille Mbon, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur sœur et fille Joséphine «Josée» Angnouon Mbon; décès survenu le dimanche 19 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Mikalou sur l'avenue des ambassadeurs (en allant vers Jacques Opangault), arrêt «maman embôtô». Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Quentin Loubou, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Missolo Foundoux, les enfants et petits fils Missolo, ont le regret d'informer les parents amis et connaissances, du décès de leur mère, épouse, sœur et tante, Eulalie



Valentine Misssolo (épouse Foundoux), survenu le samedi 18 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Mougali, 1 bis rue Loby, au bord de la Mfoa (Madoukou), en allant vers Plateaux de 15 ans. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Dominique Onguebalé, Bernard Aboké, Christophe Pougui, Claver Pougui et la famille ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville le décès de leur mère, Anne Ossela, survenu le 13 février 2017 à



Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 156 de la rue Bandza à Ouenzé entre l'avenue Miadeka et Madoukou. L'enterrement est prévu pour le vendredi 24 février selon le programme ci-après :
10H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
11H : recueillement au domicile familial, 156, rue Bandza ;
13H : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16H : fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM

22 février - 22 février 2017

Cinq ans déjà que Marie-Paule Thérésia Samory a été rappelée à Dieu.



A l'occasion de ce triste anniversaire, monsieur Jean Bernard Anaël Samory et madame Béatrice Samory ainsi que leurs enfants prient tous ceux qui ont connu leur fille et sœur d'avoir une pensée pieuse pour elle. Une messe sera dite en la Cathédrale Sacré-Cœur. Elle sera suivie du dépôt de gerbes de fleurs au cimetière de centre-ville. Que Dieu accorde à son âme la paix éternelle.

COORDINATION TECHNIQUE,
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Objet : Assistance technique pour l'actualisation du manuel de gestion des médicaments antituberculeux

1.Contexte

Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention d'un montant global de 2 830 035 EUROS destinée à la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé « projet de lutte contre la co-infection TB/VIH », dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF). Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais à hauteur de 20% et couvrira la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu une « actualisation du manuel de gestion des médicaments antituberculeux ». A cet effet, la coordination technique, administrative et financière du projet tuberculose (CTAF) a l'intention d'utiliser une partie des fonds de la subvention pour payer les services d'une Assistance technique nationale (personne physique) dont la charge sera de conduire la dite mission.

2.Profil du consultant

- Etre résident au Congo Brazzaville ;
- Etre titulaire d'un diplôme de pharmacien ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience de 3 ans au moins dans l'élaboration, la révision ou l'actualisation des manuels de gestion des médicaments de projets financés par des institutions internationales comme (Banque Mondiale; Fonds Mondial, BAD, FIDA, etc.);
- Justifier d'une expérience de travail de 2 ans au moins avec le Fonds Mondial et d'une bonne connaissance des procédures, directives et conditions générales du Fonds Mondial ;
- Avoir une bonne connaissance de la mise en œuvre des projets de santé ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Ecrire et parler couramment le français. La connaissance de l'anglais serait un atout.

3.Dépôt de candidatures

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Coordonnateur de la CTAF au plus tard le lundi 06 mars 2017 à 14 heures, sous pli fermé à l'adresse ci-dessous :

A l'attention du : Dr J. Claude EMEKA, Coordonnateur de la CTAF

Adresse : En face du CHU de Brazzaville, à côté du CICR

Tel : 055115702 / 069310107

Brazzaville, Congo

NB. Les Termes de référence peuvent être consultés ou retirés à la même adresse ou être demandés par mail à l'adresse suivante : emekamamina27@yahoo.fr ou Bayinagil@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le, 20 février 2017

Docteur Jean C. EMEKA
Coordonnateur du projet

AVIS DE VENTE

Trois terrains à vendre à Brazzaville et à Pointe-Noire

Pointe-Noire

•Terrain d'une superficie de 400 m², situé au quartier Tchimbamba Aéroport (à la fin de la piste)

Contact : +242 06.929.82.39 / 06. 658.13.02 / 05.553.52.95

•Terrain d'une superficie de 1 000 m² à Djeno à côté du lac Nanga.

Contact : +242 06.929.82.39 / 06. 658.13.02

Brazzaville

Terrain d'une superficie de 324 m², situé au quartier Orostom (derrière l'ancienne télé Congo)

Contact : +242 06.810.24.71 / 06 929.82.39.

CHEZ AFFOUSSA



Tout une gamme de produit pour l'entretien du teint

Préparation de Pommade-Savon pour l'entretien du teint

-Huile et savon gommant rajeunissant

-Huile pour l'entretien du teint des nourrices après l'accouchement

-Entretien du teint avant le mariage

-Lotion, crème et huile pour les tâches (Tous types de tâches).

-Lotion spéciale pour les boutons sur le visage

Et vente aussi des robes, chemises en pagnes et

Bazin pour hommes et femmes(Cousu).

Si vous voulez avoir un teint de rêve appelez chez Affou

Contact : 06 - 494 - 26 - 69 Marché Total.

NB : Ouvert de 8h à 18h / Livraison à domicile.

ONEM

Lancement du PED à l'est de Kinshasa

Après avoir traversé six mois d'intenses placement de plus ou moins 1500 stagiaires dans 40 entreprises, à travers une centaine de filières d'emploi, le PED s'est, en effet, tourné vers le secteur agro-alimentaire.

Le vice-ministre à l'Emploi, au Travail et à la Prévoyance sociale, Arthur Sedeya, représentant le ministre d'État, Lambert Matuku, a présidé, le 18 février à Maluku, la double cérémonie de lancement du Programme Emploi diplômé (PED) de l'Office national de l'emploi (Onem) dans la partie est de la ville-province de Kinshasa et de mise en stage professionnel des diplômés. Cette manifestation tenue dans le site de l'Onem situé dans l'enceinte de la maison communale de Maluku, a également permis le placement, en stage, dans une entreprise du secteur agro-alimentaire, le nouveau Domaine agro-industriel et pastoral de la N'sele (New DAIPN), des diplômés qui ont été sélectionnés à l'issue d'un concours organisé dans le cadre de ce programme.

Soulignant le chemin parcouru par ce programme, le directeur général de l'Onem et coordinateur du PED, Angélique Hélian Kikudi, a noté qu'après avoir traversé six mois d'intenses placement de plus ou moins 1500 stagiaires entre le mois de juin et décembre 2016, dans 40 entreprises, à travers une centaine de filières d'emploi, notamment dans le secteur des banques, de la

santé, de marketing, d'hôtellerie et restaurant, dans l'administration, dans le service, etc, le PED s'est, en effet, tourné vers le secteur agro-alimentaire, avec la société New DAIPN, qui avait exprimé auprès de la coordination de ce programme le besoin en stagiaires et qui devra servir de guide aux autres entreprises du terroir.

Des jeunes futurs entrepreneurs Pour Mme Angélique Hélian Kikudi, l'apprentissage au New DAIPN est un défi à relever pour les jeunes, surtout dans l'agro-alimentaire qui est très attendue dans le développement de la RDC, dans la création d'emplois et dans la lutte contre la pauvreté. Mais le DG de l'Onem et coordinateur du PED a également noté que les stagiaires dans l'agro-alimentation ne devraient pas se considérer comme des apprenants, mais plutôt comme des jeunes futurs entrepreneurs acclimatés aux différents produits de l'élevage très attractifs dans l'hôtellerie, la restauration et dans les habitudes alimentaires des populations locales. « Manipuler les déchets des porcs, des poules et d'autres sujets d'élevage prouve à suffisance que dans sa culture d'entreprise, le futur stagiaire devra apprendre à travailler de manière professionnelle car cela dépendra de son avenir », a souligné le DG de l'Onem et coordinateur du PED.

Mme Angélique Hélian Kikudi,



Affiche du PED

qui avait, en effet, précisé que cette cérémonie avait concerné le placement dans une entreprise du secteur agro-alimentaire, a également exprimé le plaidoyer de la coordination de ce programme auprès du gouvernement, d'étendre le PED sur toute l'étendue du pays, étant donné que ce programme ne couvre actuellement que 3 provinces, sur les 26 que compte le pays. Le plaidoyer de la coordination auprès du gouvernement en vue d'étendre le PED à travers la RDC, a-t-elle dit, résorberait la carence alimentaire, ce qui nous réjouit pour un futur partenariat, étant donné que le New DAIPN a

des ambitions de s'étendre à travers le pays et l'ONE/PED reste disponible à l'accompagner.

Un programme inscrit dans le projet de développement

Le vice-ministre Arthur Sedeya a, quant à lui, souligné que le PED est une réponse indéniable aux préoccupations des employeurs, à l'inadéquation Emploi-formation et enfin, une opportunité pour le pouvoir public de disposer d'une main d'œuvre qualifiée et directement opérationnelle. À l'en croire, le PED s'inscrit dans un vaste projet du gouvernement appelé Projet d'appui au développement du secteur privé et création d'emploi, qui a reçu

un appui de la BAD dans le but de soutenir l'employabilité des jeunes, l'expansion de l'entrepreneuriat féminin et aussi favoriser la synergie de l'ensemble des opportunités relative à la création des emplois. Rassurant le PED du soutien du ministère chargé du secteur de l'emploi, il a invité les créateurs d'emplois qui sont les partenaires de l'Onem à Kinshasa-est de pouvoir adhérer au PED, dans le sens d'accepter le placement des stagiaires en immersion dans leurs entreprises en vue d'acquiescer une expérience professionnelle telle que l'exige la plupart des employeurs.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

Joseph Kabila toujours en attente des propositions du Rassemblement

Le chef de l'État continue d'attendre qu'on lui fasse la proposition de trois personnalités parmi lesquelles il en choisira une pour être nommé Premier ministre. C'est ce qui ressort de son entretien lundi avec une délégation des évêques catholiques.

Les modalités pratiques de l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre sont encore en discussion sous la médiation des évêques catholiques. On est encore loin de sortir de l'auberge au regard des divergences qui planent notamment sur les questions encore en souffrance concernant les arrangements particuliers. Là-dessus, la nomination du prochain Premier ministre et le remplacement d'Étienne Tshisekedi à la tête du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) continuent de bloquer le processus au point que, pour l'instant, les choses sont au point mort.

C'est sur ces entrefaites que les évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) ont été reçus en audience le 20 février par le chef de l'État, Joseph Kabila, avec qui ils ont pu évoquer la situation politique de l'heure avec, en toile de fond, le blocage qui caractérise l'application de l'accord du 31 décembre. En sus de cette entrevue, les évêques



La délégation de la Cénco au sortir de l'audience

ont pu remettre solennellement au président de la République le rapport de l'accord de la Saint-Sylvestre. De l'entretien proprement dit, il en ressort que Joseph Kabila Kabange reste optimiste quant à l'issue heureuse des pourparlers engagés sous la médiation de la Cénco. Pour le chef de l'État, à en croire l'abbé Donatien Nsholé (premier secrétaire général de la Cénco), 95% de ce qui devrait être fait a été réalisé et il faudra qu'on aille vite afin de vider les points inscrits à l'agenda des négociations.

Par conséquent, Joseph Kabila a exhorté les parties prenantes à tout faire pour en finir avec les discussions. « *Le chef de l'État regrette qu'on complique les choses inutilement sur le mode de désignation du Premier ministre, alors qu'il suffit d'amener trois noms pour qu'il puisse apprécier et évaluer dans le sens de l'accord* », a déclaré ce membre de l'épiscopat catholique. C'est autant dire que la balle se trouve dans le camp du Rassemblement étant entendu que le chef de l'État continue d'attendre qu'on

lui fasse la proposition de trois personnalités parmi lesquelles il en choisira une pour être nommé Premier ministre. Néanmoins, à en croire le compte rendu de l'audience faite par le prélat catholique, le président de la République s'est dit convaincu que les choses pourront aller dans le bon sens si le président du conseil des sages du Rassemblement venait à être élu.

« *Le Président Kabila estime que cette question pourra facilement être réglée si le Rassemblement se choisissait un nouveau pré-*

sident du Conseil des sages, ce-lui-là même qui, selon l'accord, sera son interlocuteur habilité à lui présenter la liste de trois noms des candidats Premier ministre », a ajouté le premier secrétaire général de la Cénco. Et de poursuivre que le président de la République tient à ce que la désignation du prochain Premier ministre se fasse de manière consensuelle tout en insistant sur l'urgence et son engagement à organiser les élections cette année. Entre-temps, les atermoiements du Rassemblement qui refuse de se plier à cette exigence en restant figé sur sa position de ne présenter qu'un seul candidat Premier ministre, en l'occurrence Félix Tshisekedi, n'est pas de nature à faciliter les choses. De sorte qu'aujourd'hui, on est en plein dans une impasse qui risque de tirer en longueur. Car sur la question toujours pendante du Premier ministre est venue se greffer celle de la succession d'Étienne Tshisekedi à la tête du CNSA. Notons aussi que la délégation de la Cénco conduite par son président, Mgr Marcel Utambi, a aussi évoqué avec le chef de l'État la situation de blocage entretenue autour de la répartition des portefeuilles ministériels.

Alain Diasso

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Le cardinal Laurent Monsengwo exhorte les parties prenantes à plus de responsabilité

L'archevêque de Kinshasa a, dans un communiqué publié le week-end dernier, invité les uns et les autres à faire preuve de sagesse, de retenue, d'esprit démocratique pour résoudre la question relative à la désignation du Premier ministre et aux autres questions connexes.

L'enlisement des négociations directes entre l'opposition et la majorité quant aux modalités de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre a motivé un récent communiqué de l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo, qui est sorti de sa réserve pour livrer sa lecture des faits. Dans ce communiqué, le prélat catholique fait le constat d'une léthargie suicidaire qui s'est emparée des parties prenantes aux discussions qui, manifestement, ne semblent pas avoir conscience de ce que peut entraîner leur attitude irresponsable par rapport à l'avenir du pays. Il stigmatise, dans le communiqué, la « velléité politique » des acteurs politiques et « la turpitude de leurs choix qui conduisent au blocage des institutions ». Tout en précisant que l'Église catholique ne joue qu'un rôle de médiateur dans les discussions du Centre interdiocésain, l'épiscopat congolais a invité les uns et les autres « à faire preuve de sagesse, de retenue, d'esprit démocratique pour résoudre la question relative à la désignation du Premier ministre et aux autres questions connexes ». Il s'agit, d'après le cardinal Laurent Monsengwo, de « décanter la crise qui risque de mettre en péril la tenue des élections prévues pour

la fin de cette année selon les accords de la Saint-Sylvestre ». Conscient que les négociations piétinent et que le décès d'Étienne Tshisekedi est venu compliquer la donne sur fond de polémique autour de sa succession à la tête du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre, l'archevêque de Kinshasa en appelle à la responsabilité des acteurs politiques et à leur sens élevé de patriotisme pour sortir de l'impasse politique actuelle. Sur un autre registre, le cardinal Laurent Monsengwo a fustigé la profanation le 19 février de l'église Saint-Dominique à Kinshasa par des individus non identifiés, mais aussi la dévastation du Grand séminaire de Malole à Kananga. « *Nous stigmatisons et condamnons avec force ces actes qui frisent la barbarie et laissent croire que l'Église catholique est visée de manière intentionnelle* », écrit le prélat dans ce communiqué. Pour lui, « *ces événements laissent croire que l'Église catholique est visée, de manière intentionnelle, pour torpiller sa mission de paix et de réconciliation, au moment où la Cénco poursuit sa mission de bons offices au centre interdiocésain* ».

Nonobstant ce qui est arrivé, l'épiscopat catholique déclare soutenir la Cénco dans sa démarche et dans ses efforts pour l'avènement d'un État de droit afin que les institutions destinées à gérer le pays soient mises en place et que les conditions de vie des Congolais dont la misère ne fait que s'accroître, les libertés fondamentales et la dignité humaine soient garanties.

A.D.

MINES

La RDC a perdu « énormément » d'argent entre 2010 et 2016

Le cas du projet minier Twangiza est pris en exemple dans un magazine spécialisé cité par l'Agence congolaise de presse. Rien que pour ce projet, l'on fait état d'un manque à gagner de l'ordre de 19 millions de dollars américains au cours des six dernières années.

Intitulée « la Maison des mines du Kivu », cette revue spécialisée confirme le non-paiement de la majorité des impôts et taxes jusqu'en 2016 dans son analyse des flux fiscaux du projet minier Twangiza. Il s'agit d'une situation qui s'explique tout simplement par les exonérations fiscales du gouvernement à la société Banro et ses quatre filiales dont Twangiza mining pour l'exploitation des gisements aurifères cédés par l'État congolais. Les analystes du magazine dressent une comparaison ahurissante de l'argent qui devrait être théoriquement versé et celui qui est réellement versé à l'État à la suite des différentes mesures d'exonérations.

Par ailleurs, il se pose aussi un problème au sujet des joint-ventures négociées entre les entreprises privées et les entreprises du portefeuille de l'État. Selon ces analystes, les obligations fiscales sont assujetties au-delà de toutes les obligations fiscales du Code minier. Si le Code minier était vraiment appliqué, l'État aurait dû réduire ses pertes. Pour 2016, l'on estime le manque à gagner à près de 7 millions de dollars américains.

Ce rapport vient bien entendu relancer le débat sur la révision du Code minier de 2002. En effet, le moment est opportun avec l'impact négatif sur les équilibres macro-économiques de la baisse des prix des matières premières et de la demande mondiale. Pour 2017, le vrai défi du gouvernement congolais, a estimé la Banque mondiale (BM), serait de mobiliser plus de recettes pour stopper l'hémorragie financière actuelle. « *Le gouvernement devra surtout résister aux pressions pour augmenter les exonérations qui réduiraient une assiette fiscale déjà modeste* », a-t-elle martelé. Pour elle, il faudra bien moins d'exonérations mais paradoxalement le gouvernement pourrait examiner des voies alternatives pour alléger le fardeau des miniers dans ce contexte très difficile. Parmi elles, il y a par exemple l'introduction d'une procédure de liquidation différée de la taxe sur la valeur ajoutée perçue à l'importation pour les grands exploitants miniers. Au-delà, il serait intéressant de mettre en place un cadre de collaboration entre la Direction générale des impôts et la Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participations pour diligenter des contrôles fiscaux communs auprès des entreprises minières et pétrolières, conclut la BM.

Laurent Essolomwa

CONFLIT FONCIER

Spoliation d'une bande de terre de l'Unikin

Des espaces verts appartenant à l'Université de Kinshasa sont convoités par des particuliers qui les occupent illégalement. Certains ont même borné ces espaces qu'ils considèrent comme les leurs.

Informé de cette situation, le ministre des Affaires Foncières, Félix Kabange Numbi, a effectué une descente sur le site de l'Université de Kinshasa précisément à côté du home 30 où une bande de terre appartenant à cette institution d'enseignement supérieur est spoliée.

Pour trouver des solutions à ce problème d'occupation illégale de l'espace appartenant à l'Unikin, Félix Kabange Numbi accompagné de ses collaborateurs et les techniciens fonciers, a, au cours d'une réunion avec le comité de gestion, le conseil d'administration de l'université et le conservateur de la circonscription de Matete, décidé de mettre en place une commission qui devra travailler dans au moins une semaine pour mesurer et reborder cette bande de terre convoitée afin d'éviter toute superposition de titre pour assurer la numérisation et la sécurisation de titre de ce bien public de l'État. Depuis son arrivée à la tête du ministère des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi, a placé son mandat sous le signe de règlement pacifique de conflit foncier. C'est dans ce cadre qu'il a initié des journées



Félix kabange pour la réduction des conflits fonciers

portes ouvertes chaque jeudi en son cabinet de travail pour trouver des solutions aux problèmes de terre qui alimentent les

procès dans les cours et tribunaux. À travers cette initiative, Félix Kabange Numbi veut tout simplement privilégier le dia-

logue entre les parties en conflits pour que la paix sociale puisse régner.

Aline Nzuzi

HCR

Reprise du rapatriement des réfugiés rwandais en RDC

Selon un communiqué du HCR, c'est depuis le 20 février que le rapatriement volontaire de réfugiés rwandais vivant en République démocratique du Congo (RDC) a repris. Avec le premier convoi de l'année, cent réfugiés rwandais sont rentrés chez eux par la grande barrière de Goma, dans la province du Nord-Kivu.



Les réfugiés ont droit d'être sécurisés

Les opérations de rapatriement sont organisées par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) conjointement avec les autorités de la RDC et du Rwanda. Plusieurs centaines de candidats au rapatriement attendent encore leur retour dans les semaines à venir.

Ces réfugiés, qui ont abandonné leurs villages depuis des années à cause de l'insécurité, sont confrontés au problème de réintégration dans la communauté. Pour faciliter leur bonne réintégration, ces rapatriés reçoivent une allocation en cash. Les adultes reçoivent l'équivalent de deux cent cinquante dollars américains. À cela s'ajoute la ration alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial (PAM) pour couvrir une période de trois mois, contre la ration et les articles ménagers essentiels unique-

ment auparavant. Les mineurs ont droit à cent cinquante dollars américains plus trois mois de ration alimentaire du PAM.

Rappelons qu'en 2016, le HCR avait rapatrié plus de six mille réfugiés rwandais depuis Goma et Bukavu avant la suspension de cette opération le 14 décembre, et la mise en place des nouvelles mesures pour renforcer le contrôle et exclure les cas de fraude qui seront orientés vers les autorités. Depuis 2015, le HCR et la CNR ont enregistré avec la biométrie plus de quarante deux mille réfugiés rwandais de longue date en RDC. Le rapatriement organisé par les autorités avec le HCR s'applique seulement aux réfugiés, c'est-à-dire aux civils. Ce processus est séparé du retour des ex-combattants.

Aline Nzuzi

AFFAIRES FONCIÈRES

Toges noires salue l'organisation des journées portes ouvertes

L'ONG pense que cette action décidée par l'actuel ministre chargé de ce secteur permettra de mettre hors d'état de nuire tous les groupes d'individus qui s'adonnent à la spoliation d'immeubles appartenant à autrui et à l'État, principalement dans la ville-province de Kinshasa.

Dans un communiqué du 20 février 2017, l'Organisation de défense et de promotion des droits de l'homme ainsi que développement démocratique « Toges noires » s'est réjouie d'apprendre l'organisation, par le ministre des Affaires foncières, des journées portes ouvertes sur les spoliations d'immeubles publics et privés. Cette organisation a félicité ce membre du gouvernement de la République pour l'intérêt manifesté dans la réhabilitation de l'État et des particuliers victimes des dites spoliations dans leurs droits.

Œuvre de bandes organisées

Saisissant la balle au bond, l'ONG Toges noires a tenu à relever à l'attention du ministre des Affaires foncières ainsi que l'opinion tant nationale qu'internationale des conclusions du Rapport d'enquête des ONGDH sur les spoliations d'immeubles dans la ville de Kinshasa en général et plus particulièrement sur la spoliation de la parcelle sise n° 33 avenue Kananga, Quartier Binza Pigeon, Commune de Ngaliema et portant n° 743 du plan cadastral de ladite commune et couvert par le certificat d'enregistrement Vol 178 Folio 13 établi au nom de Yombo Angala, daté du 14 avril 1980.

Citant ce rapport, cette organisation a noté que, dans la plus part des cas, les spoliations décriées sont l'œuvre d'une association de malfaiteurs constitués des membres du gouvernement (anciens ministres des Affaires foncières, de la Justice, de l'Intérieur et de la Sécurité), des autorités judiciaires (Cour constitutionnelle, Conseil supérieur de la magistrature, Parquet général de la République, Auditorat général des Fardc, Parquets généraux, Parquets de Grande instance, des juges), des autorités de la police nationale, des agents de l'Administration foncière, de l'Inspection générale de la territoriale et des avocats ainsi que des personnes se réclamant membres des familles présidentielles. L'ONG Toges noires, qui dispose de ce rapport qui qualifie les spoliations d'immeubles de crimes d'État, a ainsi avoué son souci de contribuer au démantèlement de cette association de malfaiteurs. Elle attend du ministre, initiateur de cette action, l'invitation et la réception de son secrétaire général, Me André-Marie Mui-la Kayembe, joignable au 0999923161, 0818149253 et 0850008012, pour une séance d'échanges sur les conclusions de ce rapport.

Mais, déjà, elle lance un appel à toutes les personnes disposant des informations utiles sur les spoliations d'immeubles de soutenir l'initiative de l'actuel ministre des Affaires foncières. L'ONG invite également les députés et sénateurs à soutenir cette initiative du ministre, en initiant une enquête sur la spoliation d'immeubles.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Maxime Kibongui conduit à sa dernière demeure

Décédé le 7 février à Pointe-Noire, l'artiste musicien Maxime Kibongui, ex-coéquipier de feu Jacques Loubelo dans le groupe musical Les Cheveux crépus, a été inhumé le 18 février au cimetière municipal de Vindoulou.

En cette journée de dernier adieu à Maxime Kibongui, auteur compositeur, poète, conteur et écrivain, les artistes de Pointe-Noire ont à leur manière rendu hommage au défunt à travers la déclamation des poèmes, des chansons et autres écrits de l'artiste suivis des témoignages et animations musicales.

Maxime Kibongui laisse derrière lui une immense œuvre dans divers genres (contes, poèmes, chants). L'album « Mikatou » (conte chanté d'inspiration lari et poèmes). Les ouvrages « N'Tontolo za kindoki » (la parole sorcière), « Nzingu wa dzunu », « Lutte pour la paix », (épopée animalière), « La Sève du palmier » (recueil de chants et poèmes en

lari et français). Il a aussi participé à la publication collective de « Contes, proverbes et devinettes Bakongo », œuvres dont l'objectif principal est de vulgariser la culture Kongo-lari.

Sous la modération de Je'hf Biyéri, artiste musicien-comédien, Just Mad, styliste-modéliste et promotrice culturelle, a lu la biographie de Maxime Kibongui, puis les slameurs et comédiens (Max Itoua, Duvalier Loutadila, Rolf Nguié) se sont succédé devant la chapelle ardente pour lire les extraits de ces textes sous les airs musicaux de la sanza de Ya Vhos. Quant à Elvis Yvon Ngboko Ndembo et Henri Ndonga dit Ya Vhos, ils ont fait leur témoignage pour avoir côtoyé pendant longtemps l'artiste. « Papa Maxime aimait la sanza qu'il jouait et fabriquait. Il m'assistait quand je produisais dans certains spectacles. Nous avions en vue de sortir un album en duo mais hélas le projet n'a pu se concrétiser », a-t-il dit avant d'entonner



Les artistes rendant hommage à Maxime Kibongui. Crédit photo «Adiac»

une chanson hommage à Maxime reprise en chœur par l'assistance. Au nom de la famille, Mme Bantatou Jocia née Bekalé, nièce du défunt, au nom de la famille, a dans son témoignage dit « Tonton, toi le poète, l'écrivain, le musicien, tu n'avais jamais

désespéré. Malgré tes longues années en France, après ton retour parmi les tiens, tu as su te faire réintégrer auprès de ceux qui t'aiment. Juste au moment où nous, avec nos enfants et nos époux, voulions mieux te connaître, Dieu a donné alors

son verdict », a-t-elle dit.

Qui était Maxime Kibongui ?

Maxime Kibongui est né en 1939. Après ses études secondaires, il embrasse la carrière de dessinateur, une passion qu'il cumulera avec celle de la chanson. Co-fondateur du groupe musical Les Cheveux crépus, ensemble musical au sein duquel ces chansons firent merveille au Congo et ailleurs comme lors du spectacle en 1967 au Palais des Sports à Paris. Il livra avec ce groupe mais aussi en solo plusieurs spectacles dans de nombreuses villes européennes. En France, Maxime Kibongui a aussi participé à des nombreuses animations dans les écoles, les maisons de jeunes et dans les centres culturels. Revenu au pays au début des années 2000 avec son épouse Anne-Marie Kibongui, Maxime a continué à s'adonner à la musique. Alteré par des ennuis récurrents de santé ces dernières années, Maxime Kibongui est décédé le 7 février. Adieu l'artiste.

Hervé Brice Mampouya

FIMA

La 5^e édition aura lieu en mars

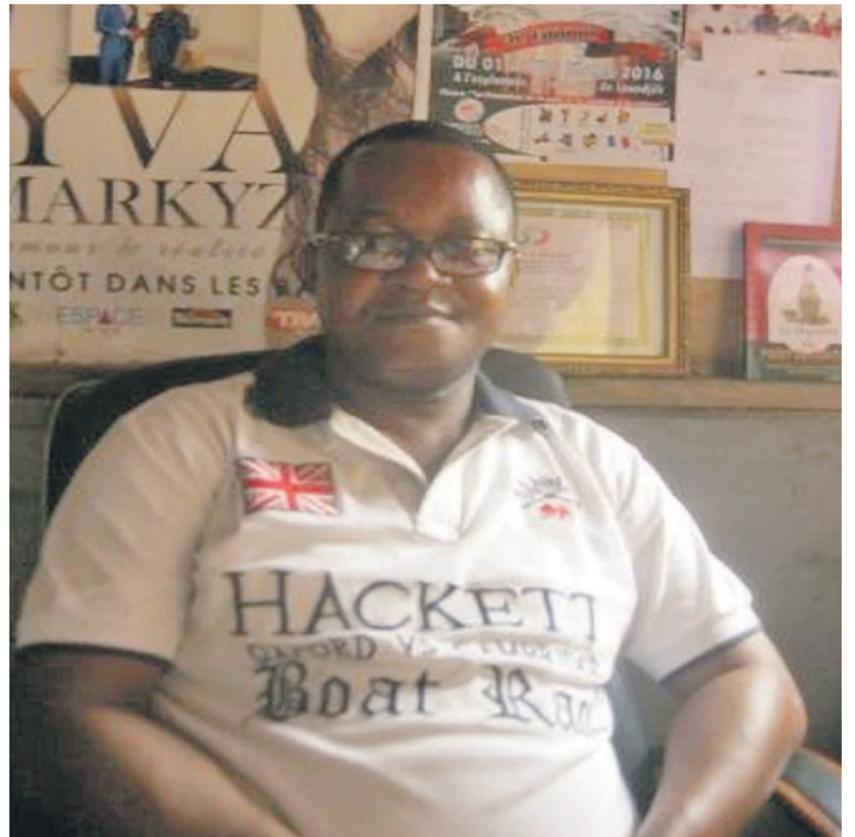
La nouvelle édition du Festival international des musiques et des arts (Fima) se déroulera du 3 au 9 mars au stade Kokolo Copa, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Ce festival est l'un des plus grands rendez-vous culturels qui réunit des musiciens et artistes de plusieurs pays d'Afrique.

Devenu une référence en la matière, le Fima s'est engagé à faire connaître l'art et la musique du Congo en particulier et d'Afrique en général auprès d'un large public. Après une édition 2016 placée sous le thème « la promotion de la paix et le soutien à la culture », le Fima a décidé de faire à nouveau parler de lui, avec une nouvelle et cinquième édition toute aussi exceptionnelle. Avec toujours autant de folie et de passion que les années précédentes, cette cinquième édition aura une programmation pointue. Le Fima compte bel et bien montrer qu'il joue désormais dans la cour des grands en soufflant un vent frais dans sa programmation. Plusieurs concerts géants sont prévus avec des artistes de renom mais également en herbe.

En effet, chaque année, la population attend avec impatience la tenue de ce festival qui prête attention à tous les genres musicaux, partant des jeunes pousses du Ndombolo aux artistes pop en passant par la scène locale florissante. Depuis près de 5 ans, de nombreux

festivaliers ont fait du Fima un rendez-vous incontournable permettant à plusieurs générations de se retrouver et de célébrer la musique dans sa plus grande diversité.

Interrogé par les dépêches de Brazzaville, Médard Mbongo, directeur-manager de MB production et promoteur de cet événement a rappelé que pour cette cinquième édition son équipe a décidé de remettre le couvert avec une programmation encore plus exceptionnelle à ne pas manquer. « La date du 8 mars sera, par exemple, une journée exceptionnelle avec des artistes féminins de renom. Pour cela, j'invite le public à venir nombreux encourager les artistes et je profite de cette occasion pour demander aux entreprises de la place de nous accompagner dans cette aventure pour la promotion des artistes », a-t-il dit. Rappelons que depuis sa première édition, le Fima a rencontré un



Médard Mbongo Crédit photo «Adiac»

vif succès auprès d'un public extrêmement attentif et réceptif. Cette cinquième édition aura comme parrain Patou Paka, ambassadeur culturel, social, sportif et du développement.

Hugues Prosper Mabonzo

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Monsieur Ambiélé Jean Marc, Madame Mviri née Assiana Marie, les enfants Mviri et famille ont le profond regret d'annoncer le décès de leur frère, mari et père, le nommé Mviri Michel survenu le 10 Février 2017. Le programme se présente comme suit :

Judi 23 Février 2017

09h00 : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h30 : Recueillement au domicile familial, sis 42 Rue Assiénié Mikalou (Arrêt de bus Louami)

14h00 : Départ pour le cimetière privé Bouka

16h00 : Fin de la cérémonie

LA DJIRI CUP

Aigles sport remporte la 4^e édition

Aigles sport est le nouveau vainqueur de la Djiri cup. Pour sa première participation, cette formation a pris le meilleur le 19 février sur Renaissance Olympique 5-4 aux tirs au but, après un score d'un but partout au temps réglementaire

Brel Iloy avait ouvert le score pour Aigles sport avant la pause. Espedi Ayemba lui a répondu en toute fin du match. Lors de la séance des tirs au but, tous les tireurs d'Aigles sport ont transformé leurs tentatives. Dans le camp de la renaissance, la frappe du quatrième tireur s'envole

dans les airs. En match comptant pour la troisième place disputé peu avant cette finale, l'Académie de Libreville a pris le dessus sur le Centre d'Etudes et sport La Djiri 3-1.

Notons que lors des demi-finales, Renaissance olympique avait éliminé l'Académie de Libreville aux tirs au but 5-4 après un nul de 0-0. Aigles sport, quant à lui, avait dominé le CESD 3-1. Débuté le 17 février, la 4^e édition de la Djiri cup organisée chaque année par la Fondation Rêve de gosses a mis aux prises 9 équipes réparties dans trois

poules de 3. Le Congo a aligné six équipes dont CESD, Aigles sports, renaissance Olympique, le FC Flamengo, Teknik Art et NMS de Dolisie. Dream team et Audace Event ont défendu les couleurs de la République démocratique du Congo. Et l'Académie de Libreville a représenté le Gabon.

Au terme du tournoi, Sadidi Abechina du Gabon a été consacré meilleur buteur avec 5 réalisations. Mavouba Gelgout d'Aigles sport a été, pour sa part, désigné meilleur joueur. Le prix du fair play est revenu à Dream



Le capitaine d'Aigles sport soulevant le trophée Adiac

team de la RDC. Au classement final, Aigles sport est en tête suivi de la Renaissance olympique et de l'Académie de Libreville. Le CESD a pris la 4^e place devant Dream team et Teknik art. Audace Event est 8^e devant

NMS. Le Centre national de formation de football vainqueur de la dernière édition et l'équipe U-17 du Gabon vainqueur de la 2^e édition n'ont pas pris part à ce tournoi qui vise à promouvoir des académies de football.

James Golden Eloué

Vincent Rautureau : « Au regard de ses performances, la convocation d'Exaucé n'est pas une surprise »

A l'occasion de la première convocation d'Exaucé Ngassaki en équipe 1 du SM Caen (ce soir en match en retard face à Nancy), Vincent Rautureau, son ancien formateur au CESD La Djiri livre ses impressions sur le jeune attaquant de 20 ans. Et analyse la situation de Durel Avounou, son coéquipier en réserve caennaise.



Auteur de 5 buts lors des 4 derniers matchs de la CFA 2 de Caen; Ngassaki a convaincu Patrice Garande de l'appeler en équipe première: pas vraiment une surprise pour Vincent Rautureau (droits réservés)

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur Rautureau, on imagine votre joie ce matin en découvrant la première convocation d'Exaucé Ngassaki avec l'équipe A de Caen...

Vincent Rautureau : Oui, c'est magnifique. Pour être honnête, j'étais au courant depuis hier, car Exaucé s'est empressé de m'appeler dès qu'il a appris la bonne nouvelle. Comme il n'arrivait pas à me joindre, il a téléphoné au président Amouzou, ce qui montre l'attachement et le respect qu'il porte au CESD la Djiri. Cette convocation est la reconnaissance de l'investissement et du travail accompli depuis des années par l'académie.

LDB : Alors qu'on attendait plutôt Durel Avounou, cette convocation d'Exaucé n'est-elle pas une petite surprise pour vous ?

VR : Je ne dirai pas une surprise, car la situation est conjoncturelle. Aujourd'hui, Patrice Garande est probablement confronté à un manque dans le secteur offensif et au moment de « piocher » dans l'équipe réserve, il prend l'élément

en forme. Car Exaucé réalise un gros début d'année 2017 avec 5 buts marqués (ndlr : pour un total de 6 buts en 15 matchs de CFA 2), sans oublier les passes décisives et son activité en match. Ses performances ont amené Patrice Garande à l'appeler à deux reprises à l'entraînement avec l'équipe première, durant lesquels il a pu constater le potentiel du joueur. Au regard de ses performances, cette convocation n'est pas une surprise.

LDB : Et pour Durel ?

VR : Il faut qu'il soit patient. Son temps viendra. Caen lui a fait signer un contrat de longue durée, ce qui prouve qu'ils comptent sur lui.

LDB : N'est-il pas un peu pénalisé par son positionnement en défense centrale avec la CFA 2, alors que c'est au milieu qu'il a gagné ses galons d'international congolais ?

VR : Aujourd'hui, le staff de la réserve a besoin de lui en défense centrale et il répond aux attentes. Ça lui permet d'acquiescer d'autres cordes à son arc et ça ne peut qu'être bénéfique. Maintenant, il est évident que c'est au poste de milieu

qu'il donnera toute la mesure de son talent, car son abattage de jeu et sa capacité à perfo- rer les lignes adverses par sa qualité de passe sont énormes. Je suis persuadé que le Stade Malherbe de Caen lui donnera sa chance dans un avenir proche.

LDB : On constate que le contact n'est pas coupé entre vous et les deux Caennais. Et avec les autres ?

VR : Quand on passe deux ans à temps complet avec de jeunes joueurs, les rapports ne se limitent pas à ceux d'un formateur. On devient aussi un « second père ». Et ce lien demeure lorsque les chemins se séparent. Ils savent d'où ils viennent et ne l'oublient pas, ce qui en dit long sur leur mentalité. Chaque semaine, je reçois des messages de joueurs qui me demandent des nouvelles. Et lorsqu'ils ont des choix à faire, ils me demandent des conseils. Vous parlez de Nicolas, qui est parti rejoindre son frère Fabrice Ondama au Wydad de Casablanca. Je l'ai eu pas plus tard qu'il hier. On essaie de former des bons joueurs, mais surtout des bons garçons. Et je crois qu'on a plutôt bien réussi.

LDB : Aux dernières nouvelles, vous étiez dans le staff de la Mauritanie. Quelle est votre actualité ?

VR : J'ai quitté la Mauritanie et je suis actuellement en attente. Depuis quelques temps, je suis au Congo dans le cadre du tournoi de la Djiri, qui vient de s'achever. J'ai pu constater l'émergence de plusieurs académies comme Aigles Sport, vainqueur du tournoi, Renaissance olympique, Flamengo, Teknik Art, l'Académie CFAO, qui démontre le potentiel incroyable de la jeunesse congolaise. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai fait acte de candidature pour revenir au Congo. Des postes sont vacants et je souhaite faire bénéficier le football congolais de l'énergie et des compétences dont j'ai fait preuve lors de mes années au CESD La Djiri. Propos recueillis par Camille Delourme

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Cinq matches pour boucler la 7^e journée

Après les préliminaires des compétitions africaines, le championnat congolais reprendra ses droits avec la poursuite de sa 7^e journée.

Le 22 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Interclub recevra Nico-Nicoyé puis en seconde explication, le Club athlétique renaissance aiglons sera aux prises avec Patronage Sainte-Anne. Le 23 février au Complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Nathaly's accueillera l'Etoile du Congo et à Dolisie, l'AC Léopards va se mesurer avec le FC Kondzo. Le même jour, AS Kimbonguela recevra Diables noirs. Notons que cette 7^e journée avait débuté le 16 février. AS Otoho a gardé son fauteuil de leader en s'imposant à Owando devant Saint-Michel de Ouenzé (1-0). Le FC Tongo a été tenu en échec par La Mancha (1-1). La Jeunesse sportive de Talangai (JST) a été surprise (0-2) pour la première victoire de l'AS Cheminots depuis le début de la compétition. Les Jeunes Fauves ont aussi dominé la Jeunesse sportive de Poto-Poto (2-1).

Le programme de la 8^e journée

Juste après la clôture de la 7^e, débutera la 8^e journée. Le 25 février, le FC Tongo affrontera Nico-Nicoyé avant le match Cara-Saint-Michel de Ouenzé. Le 26 février à Brazzaville, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) accueillera le FC Nathaly's puis Patronage Sainte-Anne affrontera le FC Kondzo. A Pointe-Noire, La Mancha jouera contre l'Interclub avant que l'AS Cheminots ne reçoive l'Etoile du Congo. A Owando, AS Otoho, le leader accueillera AC Léopards. Le 27 février, les Diables noirs en découdront avec les Jeunes fauves. Egalement au programme de la 8^e journée, ASK-JST.

J.G.E.

TRANSFERTS

Igor Nganga de retour au FC Aarau



Igor Nganga revient au FC Aarau dont il a porté les couleurs pendant 5 saisons (droits réservés)

Six mois après son départ pour le FC Wil, Igor Nganga est de retour à Aarau. Le défenseur international congolais a signé un contrat de deux ans et demi avec l'actuel 4^e de deuxième division suisse.

Le public du Brugglifeld Stadion va retrouver son chouchou : Igor Nganga est de retour à Aarau, avec lequel il vient de signer un contrat de deux ans et demi. Le défenseur de 29 ans avait quitté le club après cinq saisons (62 matchs et 7 buts en 1^{re} division, 81 matchs et 10 buts en 2^e division) pour s'engager avec le FC Wil l'été dernier.

Propriété d'un milliardaire turc, qui a jeté l'éponge en décembre 2016, le FC Wil visait ouvertement la montée en 1^{re} division. Mais l'équipe n'a pas été à la hauteur de ses ambitions et la situation a tourné au vinaigre, sportivement et financièrement.

Après 16 matchs et 2 buts, Igor Nganga avait donc résilié son contrat en fin de semaine dernière. Mais ne sera pas resté longtemps au chômage. Actuellement 4^e du championnat avec 19 points de retard sur le FC Zurich, Aarau ne peut plus rien espérer cette saison. Mais reste en course en Coupe de suisse, dont il disputera les quarts de finale, le 19 mars, face à Yverdon. Avec sa nouvelle recrue, qui a déjà marqué 3 buts en 10 matchs.

C.D.